

M22M : pour un service public de qualité

Le pilier de notre engagement repose sur la réaffirmation de la mission de service public de l'UPPA, en tant que **bien collectif commun pour la production et la diffusion de savoirs**. Nous nous opposons ainsi à toutes les politiques conduisant à la **privatisation de**l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), ainsi qu'à la présence de représentant·e·s d'entreprises privées dans les conseils.

Nous rejetons la logique entrepreneuriale selon laquelle les universités sont **mises en concurrence** et soumises à différentes politiques d'austérité. La privatisation progressive de l'Enseignement Supérieur **met en danger nos conditions de vie et d'études**, ainsi que celles de travail du personnel de l'université. La loi LRU en 2007 avait mis en place l'autonomisation des universités et **mis à mal son rôle de service public**. Les restrictions budgétaires ont entraîné la précarisation du personnel et des doctorant·e·s et post-doctorant·e·s. Les récentes politiques menées par l'Etat ont, elles, mis en concurrence les étudiant·e·s avec la **mise en place de la sélection en master** (2016), puis dès la **licence** (Loi ORE, 2018).

Dans le même temps, **nous refusons que les universités soient investies de manière toujours plus inquiétante par les entreprises privées**. Les établissements se spécialisent dans certaines filières, pour répondre à la concurrence ou aux pressions des grandes entreprises à l'échelle locale qui cherchent à recruter un certain type de candidat déjà formé. Ainsi, **nous refusons que l'UPPA ne deviennent une usine à fabriquer des employés pour ses partenaires industriels** Total, Arkéa, TIGF ou Safran-Turbomeca, comme le sous-entend déjà l'attribution du label européen **I-SITE** (2017) qui vise à développer « la transition énergétique et environnementale, en synergie avec ses partenaires industriels ». À l'UPPA, rien d'autre que les **motivations financières** ne justifie par exemple la présence de représentant·e·s de Total au sein du Conseil d'administration.

En ce sens, **nous luttons également contre la loi de programmation de la recherche** (LPR) qui, loin d'allouer des financements « historiques » comme s'en félicite la ministre Vidal, accélère au contraire cette **destruction du service public de l'ESR** en créant notamment des « CDI de mission scientifique » ouvrant un peu plus la voie au secteur privé et à la précarisation des chercheur-e-s. Le projet de loi encourage également le financement de la recherche par **appel à projet** qui oriente et limite les thématiques de recherches aux sujets valorisables par le privé.

En somme, **contre le désengagement de l'État** qui contraint les établissements à s'ouvrir aux entreprises privées pour se financer, nous luttons au contraire pour une **revalorisation du budget** alloué à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche, à hauteur **cinq milliards par an**, pour permettre à tous et toutes de **travailler ou d'étudier dans des conditions décentes**. Nous nous opposons également aux logiques de professionnalisation de nos études, **l'université doit être un lieux d'émancipation et d'esprit critique, pas une pépinière pour les grandes entreprises!**

Les 23 et 24 novembre, je vote pour une liste de défense du service public, je vote M22M!